

Ecole de Musique Municipale

FAVORISER L'ACCÈS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP À LA CULTURE ARTISTIQUE

La loi du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances garantit l'accès à toute personne porteur d'un handicap à l'enseignement musical.

Grâce à la nouvelle démarche de l'Ecole de Musique Municipale, celle de favoriser l'accès des personnes en situation de handicap à la culture artistique, notamment à la musique, un partenariat peut s'établir entre

mence, chanson d'accueil pour se dire bonjour, reconnaissance d'instruments, petite chauffe corporelle et activités diverses. Percussions, tubes résonnants, Djembés, Derboukas, ou jeux vocaux autour du micro. « Si ma ma ka » petite chanson africaine accompagne nos séances, reprise chaque semaine sous des aspects différents, nous gardons cette mélodie en tête ainsi que

Clément, Samira, Loïc, Elodie, Françoise, Serge, Amira, Thibault. Ils sont accompagnés par Julie, leur éducatrice.

Chacun chante son prénom, petit réveil corporel, jeux vocaux, ce n'est pas toujours facile de penser son corps comme instrument de musique. Se mettre à nu devant les autres, se faire confiance et faire confiance... puis on joue avec des



des institutions de Saône et Loire et l'école. Nous pouvons aussi recevoir les familles, les écouter d'abord et répondre le plus possible à leurs attentes.

Des accueils de groupes institutionnels...

Tous les mercredis matins depuis le mois de septembre et jusqu'à fin avril, les jeunes adolescents autistes des Papillons Blancs, Section d'Accueil pour Jeunes Autistes (SAJA) se déplacent à l'Ecole de Musique Municipale pour une heure de musique. C'est pour eux un point de repère hebdomadaire.

Installés sur les coussins, le rituel com-

son rythme qui s'affine chaque semaine, en percussions corporelles ou bien sur des instruments de percussions. Chaque fin de séance est un retour au calme avec un moment d'écoute partagée. Abel, Tristan, Thomas, Brice, Camille, Anthony, Adrien, accompagnés de leurs éducateurs Corinne, Julien et Rachelle viennent avec le sourire chaque mercredi.

Après la SAJA, c'est le Centre d'Accueil de Jour des Papillons Blancs qui a fait appel à l'école de musique pour 7 séances de musique tous les lundis matins jusqu'au 9 janvier 2017. Le groupe est composé de 12 personnes adultes en situation de handicap, Julien, Charlotte, Yusra, Thomas,

instruments de percussions, écoute, mise en espace. Ils apprécient aussi un temps de chanson, Françoise connaît tout un répertoire de chansons françaises et Jean Pascal adore chanter le rock'n roll en s'accompagnant de sa guitare. Cécile Benoit, intervenante, se déplace chaque semaine au Centre d'Accueil de Jour situé dans la Tour Kennedy à Mâcon.

Nous sommes également en contact avec le foyer d'accueil médicalisé des Perrières à Azé, foyer « Sésame autisme » pour un éventuel partenariat sur un certain nombre de séances, mais aussi un déplacement à l'Ecole de Musique Municipale pour un concert de professeurs le 30 mai 2017.

... Ou à titre individuel

Indépendamment des partenariats avec les institutions, 5 enfants sont inscrits à titre individuel.

Deux d'entre eux peuvent suivre des cours d'instruments. Julie, pianiste depuis toute petite a pu reprendre des cours avec Isabelle Simon. Elle est arrivée à l'école de musique en 2014, avant la création officielle du département « Musique et handicap ». En phobie sociale en 2014 elle a pu intégrer un cours collectif de formation musicale 2^e année avec Nathalie Dejaegher en 2016. Marine est inscrite depuis 2014 également, toutes deux en ateliers HANDuo avec Cécile. C'est un moment musical de

Gateau. Les deux professeurs réfléchissent ensemble sur la progression des séances et sur la pédagogie adaptée.

S'adapter aux difficultés de chacun

N'oublions pas non plus les ateliers de Formation Musicale adaptée. Un enfant est en échec scolaire, ou est porteur d'un trouble DYS, ou bien rencontre des difficultés ? Il n'est pas envisageable de le mettre en situation d'échec en musique, cette discipline devant tout au contraire lui donner confiance et envie ! C'est pourquoi, après décision du professeur et de la directrice, l'enfant est libéré du cours collectif de For-

prévue fin juin 2017 sur le thème « Musique et handicap ».

Nous espérons vivement que cette démarche pourra se poursuivre dans les années futures.

Les familles semblent heureuses d'avoir enfin un établissement d'enseignement artistique qui puisse les écouter et ainsi répondre à leurs attentes. Cette démarche n'aurait pas été possible sans le soutien moral et financier de la commune ni celui du Conseil Départemental. Quant à la mise en place « pratique » de ce projet, la directrice s'est rapproché en 2015 de l'association MESH « Musique et Situations de Handicap » et du RNMH « Réseau National



trente minutes pendant lequel nous échangeons musicalement sur différents thèmes. Travail sur « Pierre et le loup » de Serge Prokofiev avec Marine, reconnaissance d'instruments, temps de chansons et de percussions et apprentissage du nom des animaux et instruments de musique en LSF (Langue Française des Signes). Avec Julie, percussions corporelles ou avec instruments, travail vocal et temps de chansons avec enregistrement, c'est ce qu'elle préfère...

En 2016, nous avons pu accueillir Ninon, en atelier HANDuo avec Cécile et également en cours de saxophone avec Nicolas

formation Musicale et il lui est proposé un cours adapté seul ou en petit groupe avec Daniel Balaguer. L'enfant peut donc avancer à son rythme.

L'ensemble des professeurs est très motivé par l'idée d'ouvrir l'école de musique à tous les publics, même si certains d'entre eux n'ont jamais enseigné à des personnes en situation de handicap. Il faut faire fi de ses croyances et être prêt à tout changer afin d'adapter sa pédagogie. Ce peut être une toute nouvelle approche de l'apprentissage : abandon de l'écriture, adaptation physique de l'instrument... adaptation totale à la personne. Pour les aider, une formation est

Musique et Handicap », deux pôles nationaux qui œuvrent chaque jour et qui ont pu apporter des réponses à nos interrogations. Par ailleurs, Cécile Benoit a été contactée en 2015 par le Ministère de la Culture où elle s'est rendue plusieurs fois afin de participer à la rédaction d'un vade-mecum à l'usage des directeurs des établissements d'enseignements artistiques français sur la question « pratique » de la réalisation du projet.

Dernièrement c'est France Musique qui l'a interviewée et a publié un bel article sur le site francemusique.fr rubrique « savoirs pratiques ».